

Plaidoyer

La vi(II)e rêvée de
AIMES

Les élus AIMES au
conseil municipal

aimés & VOUS

Le journal alternatif de Montigny

N°2 — Février 2024



ÉDITO

MÉDIAS LOCAUX SOUS INFLUENCE

répercute de manière amplifiée dans le système de nomination des conseillers d'agglomération, abolissant le caractère soi-disant proportionnel de ces élections. Cela en dit long sur l'état de notre démocratie.

La conséquence immédiate de ce pouvoir sans partage de la droite yvelinoise, c'est que tous les organes de communication de ce millefeuille territorial : L'Ignymontain, SQYmag et Yvelines (conseil départemental) expriment une pensée unique sans place réelle pour la contradiction. Tous ces journaux, distribués gratuitement dans nos boîtes aux lettres, sont financés par nos impôts. Les élus d'opposition n'ont pas la possibilité de s'y exprimer. Seules exceptions : les espaces d'expressions libre (tribunes) accordés aux élus minoritaires que la loi impose. Jusqu'en 2023, nos 5 élus disposaient, dans L'Ignymontain, de 2500 caractères pour exprimer leur différence. En 2024, suite à une nouvelle présentation du journal, il ne leur en reste plus que 2100, soit une diminution de 16 %. On peut aussi évoquer TV78, financée par l'agglomération et le département, où les salariés se sont récemment mis en grève pour dénoncer leurs

conditions de travail tant matérielles et organisationnelles que managériales.

Alors, oui, nous avons besoin de pluralité dans nos médias locaux ! Nous avons décidé, en 2022, de créer notre propre média, financé avec nos propres moyens à plus de 10 000 exemplaires, pour apporter des informations différentes et indépendantes, sur la vie municipale.

Ce journal est le vôtre ! N'hésitez pas à prendre contact, à suggérer des thèmes de débats et à le soutenir financièrement si vous souhaitez voir s'exprimer dans votre boîte aux lettres une pensée différente de la doxa officielle de plusieurs décennies d'un pouvoir non partagé à Montigny.

Pour soutenir le prochain numéro : flashez ce code et laissez-vous guider !



Vous l'avez peut-être remarqué, depuis des années, le pouvoir politique dans les Yvelines est devenu monochrome. Tous les rouages territoriaux : commune, communauté d'agglomération, département et région sont aux mains d'un même clan politique. Le département est à cet égard tout à fait symptomatique de ce « dérèglement démocratique ». La totalité des cantons des Yvelines (42 conseillers) est restée à droite en 2021, un grand chelem obtenu sous la présidence de Pierre Bédier, alors que son parti n'a recueilli que 4,8 % des votes à l'élection présidentielle de 2022. Le mode de scrutin présidentiel centré sur une personne explique sans doute cette rupture démocratique, mais pas seulement. Le système de prime majoritaire dans les élections municipales donne de très larges majorités, ce qui se

Plaidoyer

Économiser l'énergie, se déplacer à vélo, modifier son alimentation, réduire ses achats de biens, privilégier les circuits courts, maîtriser sa consommation numérique, réduire et trier ses déchets... Peut-être avez-vous déjà mis en place un ou plusieurs de ces gestes écocitoyens, car comme nous, vous avez conscience de **l'urgence qu'il y a à changer nos modes de vie**. C'est essentiel, mais cela ne suffira pas.

Nos sociétés doivent évoluer en profondeur mais les élus aux manettes, notamment au niveau national, ne prennent pas la mesure de ces changements. Dans leurs discours, ils reportent principalement sur les individus une grande partie de la responsabilité des efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Qu'en est-il de nos institutions ? De nos entreprises ? Cette absence de courage politique compromet la capacité de l'humanité à vivre sur Terre.

La convention citoyenne pour le climat, porteuse d'espoir tant sur la forme de la consultation que sur le fond des propositions émises, a été largement amputée de son contenu. Les ministères de l'agriculture et de la pêche s'arc-boutent sur des positions passéistes et industrielles qui pillent les ressources de la planète. **La planification écologique présentée par le gouvernement est loin d'être suffisante**. Étant non contraignante, elle ne sera probablement pas suivie d'effets. Au niveau

local, l'agglomération édite un guide écocitoyen mais ne présente ni sa politique en matière de transition écologique ni ce qu'elle va proposer, en 2024, aux habitants pour l'obligation de tri à la source des biodéchets. La mairie de Montigny, quant à elle, se contente du service minimum : pas de piste cyclable sur l'avenue Joseph Kessel malgré sa rénovation récente, réhabilitations thermiques insuffisamment ambitieuses, élus et services privilégiant les déplacements en voiture même si le maire a fait le tour des écoles ainsi que la fête des voisins en vélo, cantines scolaires qui conditionnent les repas dans des barquettes jetables.



La justice sociale, au cœur de la transition écologique, est cruciale pour l'équilibre de la société. Cruciale au niveau mondial car les pays riches sont les responsables historiques du dérèglement climatique et doivent, en cela, compenser financièrement en aidant à faire face aux phénomènes climatiques extrêmes. Les personnes les plus pauvres sont les premières victimes du dérèglement du climat (habitat dégradé, mal isolé, moins d'accès aux transports en

commun...). Faire des économies, voire se priver lourdement, est leur lot quotidien. Il est urgent de **créer les conditions d'une transition juste**, en ayant une approche transversale et en ne faisant pas peser le poids des mesures sur ceux qui n'ont pas les moyens de choisir les solutions les plus écologiques pour se nourrir, se loger ou se déplacer.

Nous avons la ferme conviction que **l'action collective est indispensable** pour faire bouger les décideurs et c'est une des raisons d'être de AIMES : une association de personnes qui, au delà des partis politiques, se regroupent pour tenter d'avoir une action publique. Ici comme ailleurs, les citoyens ne sont pas écoutés ou plutôt ne sont pas associés à la construction des projets avec leurs élus ou à la marge. Le budget participatif de la ville s'est retrouvé réduit à un appel à idées et, faute de communication et de pédagogie, les projets ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils pourraient être.

Suite à la suppression du marché de la Sourderie, AIMES a construit un projet avec les habitants pour la place Jacques Cœur. La mairie a refusé de nous rencontrer pour en parler malgré la centaine de personnes qui avaient participé à son élaboration. Une concertation par l'équipe municipale a été lancée, à grands renforts de communication dans le journal municipal. C'est une première étape mais nous aurions souhaité une véritable co-construction. À quand des véritables ateliers participatifs où les citoyens peuvent élaborer ensemble les projets de la ville ? **Les élus doivent sortir de cette position élitiste et verticale**.

La vi(II)e rêvée de AIMES

Connaissez-vous le film "la Belle ville", sorti en avril 2023 ? Ce documentaire nous fait découvrir des initiatives inspirantes pour imaginer la ville de demain : une ville plus verte, plus résiliente, plus solidaire, plus adaptée au monde qui change.

Et pourquoi pas à Montigny ? Est-ce utopique ?

Nous pourrions penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, dans la ville qui vous va bien.

Et pourtant...

Environnement

La loi a posé l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Pour autant, la végétalisation de la ville et la sauvegarde des zones naturelles ne sont pas une priorité de la majorité municipale qui a même voté le passage du Bois Mouton en zone à urbaniser et s'intéresse à la construction d'un stade au sein de l'île de loisirs !

Concernant le Bois Mouton, lors de l'enquête publique qui a suivi, AIMES a rédigé un avis contraire argumenté en proposant même de le classer en zone N (naturelle). Cet avis a été re-

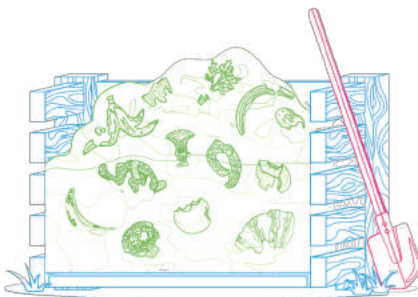
pris par le commissaire enquêteur dans sa conclusion. Depuis le Bois Mouton a été classé en zone N et ne pourra pas être urbanisé.

Aujourd'hui, nous savons qu'il faut végétaliser nos villes pour supporter au mieux les canicules rendues plus fréquentes par le dérèglement climatique. Mobilisons-nous, lors de la concertation organisée par la mairie sur le projet de réhabilitation de la place Jacques Cœur, pour que le végétal l'emporte sur le minéral. Soyons attentifs à chaque nouveau projet pour que tout soit mis en œuvre pour rénover plutôt que de construire à chaque fois que c'est possible et créer des îlots de fraîcheur avec la végétalisation.

Déchets

Le saviez-vous ? Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités doivent proposer aux particuliers une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets. Qu'en est-il de l'agglomération de SQY qui est en charge de la gestion des déchets ? La seule solution qu'elle propose est un composteur fourni par l'agglomération (compostage individuel ou en pied d'immeuble)... dans une ville où une part importante des habitants vit en logement collectif, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une solution pratique ! Comment gagner l'adhésion de l'ensemble des habitants avec une telle proposition ?

Pourtant le Bassin de Pompey (54), 40 000 habitants, collecte les biodéchets à domicile depuis déjà plusieurs années, avec une gestion de conteneurs pour les logements collectifs. Un circuit de collecte et de nettoyage régulier empêche les nuisances de toutes sortes. Les volumes n'étant pas suffisants pour alimenter une station de méthanisation, ces déchets sont compostés. À l'échelle



de SQY, les volumes permettraient d'envisager une production de biométhane... **Alors M. Fourgous, vous qui vous targuez de présider la destinée de 250 000 habitants, vous le champion de l'innovation, qu'attendez-vous pour montrer la voie ?**

À Paris des cours d'écoles sont dé-bétonisées. Place à un tapis moelleux et naturel de copeaux de bois, qui amortit les chutes, sans imperméabiliser le sol. Des murs d'escalade, des robinets extérieurs et des mobiliers colorés ont été mis en place. Outre que la végétalisation permet de limiter les îlots de chaleur, elle permet aussi de redessiner les espaces et de favoriser la mixité fille/garçon.



Bâtiments municipaux

La loi de transition énergétique fixe une obligation d'exemplarité pour les bâtiments publics, notamment que toute nouvelle construction soit « à énergie positive » et « à haute performance environnementale ». Mais l'enjeu est aussi dans la rénovation de l'existant ! Nous avons tout intérêt à nous engager dans cette voie : pour réduire le bilan carbone du territoire, pour alléger notre facture énergétique, pour créer de l'activité économique en recourant à des professionnels et des matériaux locaux, pour offrir aux citoyens des gains de pouvoir d'achat et un cadre de vie plus agréable.

Logement

Notre ville vieillit, les jeunes couples qui se sont installés massivement dans les années 80 sont aujourd'hui des seniors. Il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de s'y installer. Certes la majorité municipale a lancé 2 opérations immobilières depuis 2020, mais aucune des 2 ne comporte de dispositif d'accession aidée ou de logements locatifs à tarif raisonnable qui permettraient l'installation de familles avec de jeunes enfants. La municipalité se contente de respecter la loi, avec le minimum de logements sociaux et en conservant une répartition inégale

Mobilités

Les mobilités actives, même si elles figurent en bonne place dans le discours municipal, ne bénéficient pas d'investissement à la hauteur des enjeux. Notre ville se prête particulièrement bien à la pratique du vélo : peu de dénivellé et un étalement qui permet de relier les points les plus éloignés en 20 minutes de pédalage. Pour autant, les habitants peinent à se convertir au vélo. Il faut créer plus d'infrastructures pour que les vélos, tout en étant protégés des voitures, n'empiètent pas sur l'espace réservé aux piétons. Certes notre réseau cyclable est déjà bien développé, mais les discontinuités restent nombreuses. Sécuriser les trajets piétons et vélos, soutenir et financer les vélos-écoles, les actions « vélo sans âge », des interventions plus fréquentes dans les écoles de la ville, c'est encourager les habitants à utiliser les mobilités actives et tout le monde est gagnant, y compris les automobilistes car les routes sont moins engorgées.

Quels seront les bénéfices ? Moins d'émissions de CO2, une meilleure santé, plus de lien social, plus rapide en ville, plus de sécurité, moins de dépenses et moins de stress !

Dijon expérimente un projet d'autoconsommation. Son objectif ? Baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 75 % et produire un excédent de 20 % d'énergie. Comment ? Rénovation énergétique des logements sociaux et des bâtiments publics, panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics, « canopées solaires » sur les parkings des immeubles et « pergolas » sur les toits des écoles, réseau de chaleur urbain avec l'usine d'incinération d'ordures ménagères et chaudière à bois, stockage d'énergie solaire dans des batteries automobiles de seconde vie.

dans les différents quartiers de la ville. Dans les statistiques publiées par SQY, le taux de logements sociaux (loi SRU) estimé au 01/01/2024 indique une moyenne de 34,6% sur l'ensemble de l'agglomération avec des écarts importants allant de 21,1% à Maurepas, jusqu'à 69,7% à La Verrière, en passant par 28,2% à Montigny. À Guyancourt, les dernières opérations immobilières intègrent chacune plusieurs types de logement : accession libre, accession aidée et logement social. Non seulement cela permettrait aux jeunes et aux familles plus modestes de s'installer à Montigny, mais aussi une plus grande mixité sociale source de richesse.

Nous ne sommes pas utopiques, nous sommes intimement persuadés, qu'avec une réelle volonté politique, Montigny pourrait être une « Belle Ville ».

Les élus AIMES au conseil municipal

À la veille d'un confinement historique, la liste AIMES Montigny, liste artisanale et citoyenne, avait recueilli 27% des suffrages lors des élections municipales du 15 mars 2020. Nous vous présentons dans ce deuxième numéro d'AIMES & vous les 5 conseillers municipaux AIMES Montigny.

AIMES ce n'est pas seulement une minorité municipale, c'est aussi et surtout une association vivante, composée d'ignymontaines et d'ignymontains engagés pour promouvoir une autre vision de la ville : plus verte, plus résiliente, plus solidaire et surtout plus adaptée au monde qui change.



Claire LAVENANT

Quartier Sourderie
Premier mandat

Je suis convaincue, comme une part de plus en plus importante de la population, que la lutte contre le changement climatique devrait être la priorité de tous les preneurs de décision. Je crois aussi en l'intelligence collective, en la force des projets co-construits où la parole de chacun est écoutée et en un monde où l'entraide prend le pas sur l'entre-soi. Ce sont ces idéaux qui guident mes décisions d'élue.



Guillaume BEURIOT

Quartier Plan de Troux
Premier mandat

J'aime le contact avec les citoyens et pense que la démocratie participative devrait avoir une part plus importante aussi bien à Montigny que sur SQY. Je souhaite que Montigny reste jeune et dynamique et continue à défendre le fait que l'ensemble de nos décisions doivent être prises au regard de leur impact écologique et pense que les collectivités locales comme les entreprises ont un grand rôle à jouer.



Vivien GASQ

Quartier Plan de l'Église
Second mandat

Je suis très attaché à ce qu'aucun habitant de la commune ne soit laissé pour compte. Les enfants doivent grandir dans des écoles de quartier, proches de leur domicile, bien équipées et bien entretenues. Tout le monde doit pouvoir se nourrir, se loger dignement, et avoir accès à une offre de loisirs. Contrairement aux idées reçues, même à Montigny, tout cela n'a rien d'évident. Je suis aussi attaché à la morale et au respect dans la vie politique.



Sonia TESSÉ

Quartier Plan de l'Église
Premier mandat

Une commune appartient à tous les habitants et chacun doit pouvoir trouver un lieu pour s'exprimer, partager ses idées et débattre, que ce soit par le conseil municipal, les conseils de quartiers, les concertations pour les grands projets structurants de la ville. Je souhaite qu'il y ait à Montigny une réelle démocratie participative. Je suis pour la transparence dans les prises de décision qui engagent chaque citoyen et pour une plus grande solidarité.



François ANDRÉ

Quartier Village
Premier mandat

Comme chercheur engagé, j'ai découvert très tôt les travaux des lanceurs d'alerte du climat et la toxicité de nombreux produits introduits dans notre quotidien. J'ai eu à faire face au scepticisme et à la désinformation. Militant bénévole depuis toujours pour la gratuité de l'enseignement, la laïcité, le partage des savoirs, et l'environnement, je m'engage maintenant sans répit pour faire bouger les lignes à l'échelon local et protéger les générations futures des conséquences néfastes de notre mode de vie.

**2020 - 2024
AIMES la politique
autrement !**

Venez nous rencontrer le **29 février à 20h au sous-sol de la salle Jacques Brel** pour échanger sur nos manières de travailler et les valeurs que nous défendons.

Vous souhaitez vous informer et participer à la transformation de votre ville ? Rejoignez-nous !

contact@aires78.fr



AIMESmontigny2020

AIMES_MLB_2020

airesmontigny

